SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE
sfeds
DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

BULLETIN *137*

Trimestriel – 3e série – juillet 2025 – 4,57 euros

Rédaction : Nicolas Brucker (bulletin@sfeds.fr)

• Éditorial, p. 1
• Annonce, p. 2
• Bibliographie de l'agrégation de Lettres 2026, p. 2
• Comptes rendus, p. 9
• Appels à communication, p. 16
• Cotisation et abonnement, p. 23
• Adresses utiles, p. 24

Éditorial

« Déboulonner les Lumières ? ». Tel est le titre du dernier numéro de *Dix-Huitième Siècle* que tous les sociétaires à jour de cotisation viennent de recevoir. « Faut-il brûler Voltaire ? » : tel était le titre d'un colloque qui s'est tenu à Cerisy il y a un an. La revue *Lumières* consacre, de son côté, ses deux derniers numéros à la question des « "sauvages" des Lumières » et s'interroge : comment des auteurs qui critiquent de nombreuses oppressions et défendent les droits naturels parviennent-ils (ou non) à dépasser leurs propres préjugés pour penser l'altérité humaine ? De toute évidence, la recherche dix-huitièmiste française et francophone a décidé de ne pas ignorer le procès des Lumières intenté par beaucoup et notamment par certains théoriciens des études postcoloniales. Au 20e siècle, déjà, les Lumières ont fait l'objet de critiques radicales. Dans *La Dialectique de la raison* (1944), Theodor Adorno et Max Horkheimer voulaient montrer que, dans le processus même de leur développement, les Lumières avaient dramatiquement abouti à leur contraire : au lieu d'œuvrer pour une société plus humaine, la rationalité des Lumières aurait dégénéré en une forme de positivisme et de technicisme, conduisant à une nouvelle forme de barbarie et d'oppression, contre laquelle les Lumières s'étaient pourtant soulevées. L'idée ou la représentation du 18e siècle alimente ainsi maints débats récents ou actuels, souvent de façon caricaturale, mais toujours révélatrice des tensions qui parcourent nos sociétés. Dans *L'Héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité* (Paris, 2019), Antoine Lilti l'a rappelé : ces débats s'inscrivent dans une histoire longue. « Les Lumières ne constituent pas une doctrine unifiée ni une illusion trompeuse, mais l'acte à la fois réflexif et narratif par lequel, dès le 18e siècle, de nombreux écrivains ont essayé de cerner ce qui était nouveau dans leur époque », écrit-il. Le phénomène des Lumières est riche de tensions, de contradictions et d'ambiguïtés qu'il importe de ne pas ignorer. Mais il importe encore davantage, pour reprendre les termes de Michel Foucault, de ne pas rompre « le fil qui peut nous rattacher à l'Aufklärung ». De ces Lumières, nous sommes en effet toujours les héritiers. Encore faut-il considérer cet héritage, soulignait encore Michel Foucault,

« non certes comme une théorie, une doctrine, ni même un corps permanent de savoir qui s'accumule », mais bien plutôt comme une attitude, « un *êthos* philosophique » invitant à une critique permanente de ce que nous sommes et de notre être historique.

Christophe Martin

Annonce

Prix « Dix-huitième Siècle » 2025 – Appel à candidatures

Le jury du Prix « Dix-huitième Siècle » récompensera cette année un mémoire de Master rédigé en français, portant sur le 18e siècle (quelle que soit la discipline d'inscription de ce mémoire) et ayant été soutenu en 2024 ou 2025. Le lauréat recevra un prix de 500 € et bénéficiera de deux années d'adhésion gratuites à la SFEDS. Il sera invité à proposer un article issu de son travail, pour les *varia* de la revue *Dix-Huitième Siècle*.

Les mémoires seront adressés par leur directeur ou directrice en version électronique (au format pdf) avant le 30 septembre 2025 à l'adresse suivante :

caroline.grapa@univ-lille.fr

Chaque enseignant ne peut présenter que deux candidats.

Le résultat du Prix « Dix-huitième Siècle 2025 » sera proclamé lors de l'Assemblée Générale de la SFEDS de janvier 2026.

Bibliographie de l'agrégation de Lettres 2026

ÉDITIONS

1 - Édition au programme

Lesage, *Turcaret précédé de Crispin rival de son maître*, introduction, notes et dossier par Nathalie Rizzoni, Librairie Générale Française, Le Livre de Poche, 1999.

2 - Éditions modernes

Théâtre - Turcaret, *Crispin rival de son maître*, *La Tontine*, éd. Maurice Bardon, Paris, Classiques Garnier, 1948.

Théâtre « français », éd. Christelle Bahier-Porte et Sophie Marchand, *Œuvres complètes*, t. 2, Paris, Honoré Champion, 2012. [contient *Crispin rival de son maître*, *Turcaret*, *La Tontine*, *Arlequin colonel*]

Crispin rival de son maître et *Turcaret* dans *Théâtre du XVIIIe siècle*, t. 1, éd. Jacques Truchet, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1972.

Crispin rival de son maître – La Tontine, éd. Marcello Spaziani, Roma, Angelo Signorelli Editore, 1956.

Turcaret, éd. Philippe Hourcade, « GF », Paris, Flammarion, 1998.

Turcaret, éd. Pierre Frantz, « Folio Théâtre », Paris, Gallimard, 2003.

3 - Autres ouvrages de Lesage

Le Théâtre espagnol ou les meilleures comédies des plus fameux auteurs espagnols. Traduites en Français, Paris, Jean Moreau, 1700.

Maussion de Favières, Sylvie de, *Le Théâtre espagnol de Lesage*, Thèse de doctorat, Université Paris IV, 2009. [édition critique des pièces du *Théâtre espagnol*]

Le Diable boiteux [1707], éd. Béatrice Didier, « GF », Paris, Flammarion, 2004.

Le Diable boiteux [1726], éd. Roger Laufer, « Folio classique », Paris, Gallimard, 1984.

Histoire de Gil Blas de Santillane, éd. Roger Laufer, « GF », Paris, Flammarion, 1977.

Histoire de Gil Blas de Santillane (livres 1 à 6), éd. Érik Leborgne, « GF », Paris, Flammarion, 2008.

Lesage et d'Orneval, *Le Théâtre de la Foire, ou l'Opéra-Comique, contenant les meilleures pièces qui ont été représentées aux foires de S. Germain et de S. Laurent*, recueillies, revues et corrigées par MM. Lesage et d'Orneval, Paris, Étienne Ganeau/veuve Pissot/Pierre Gandouin, 1721-1737, 9 t.

Lesage, Fuzelier et d'Orneval, *Le Théâtre de la Foire, ou l'Opéra-Comique*, éd. Dominique Lurcel, « Folio théâtre », Paris, Gallimard, 2014.

Lesage, *Œuvres complètes*, dir. Christelle Bahier-Porte et Pierre Brunel, Paris, Honoré Champion, 12 vol., 2009-

CRITIQUE

1 - Sur le théâtre et la comédie du 18e siècle

Bonnassies, Jules, *Les Spectacles forains et la Comédie-Française*, Paris, Dentu, 1875.

Campardon, Émile, *Les Spectacles de la foire, théâtres, acteurs, sauteurs et danseurs de corde, monstres, géants, nains, animaux curieux… depuis 1595 jusqu'à 1791*, Paris, Berger-Levrault, 1877.

Chaouche, Sabine, *La Mise en scène du répertoire à la Comédie-Française (1680-1815)*, Paris, Honoré Champion, 2 vol., 2013.

Conesa, Gabriel, *La Comédie de l'âge classique (1630-1715)*, Paris, Seuil, 1995.

— (dir), « L'esthétique de la comédie », *Littératures classiques*, 1996, n° 27.

Desnoiresterres, Gustave, *La Comédie satirique au XVIIIe siècle. Histoire de la société française par l'allusion, la personnalité et la satire au théâtre, Louis XV, Louis XVI, La Révolution* [Paris, Perrin, 1885], Genève, Slatkine Reprints, 1970.

Frantz, Pierre, Marchand, Sophie, dir., *Le Théâtre français du XVIIIe siècle. Histoire, textes choisis, mises en scène*, Paris, L'Avant-scène théâtre, 2009.

Galleron, Ioana, *La Comédie de mœurs sous l'ancien régime : poétique et histoire*, Oxford, Oxford University, Studies in the Enlightenment, 2017.

Gilot, Michel, Serroy, Jean, *La Comédie à l'âge classique*, Paris, Belin, 1997.

Goldzink, Jean, *Comique et comédie au siècle des Lumières*, Paris, L'Harmattan, 2000.

Lagrave, Henri, *Le Théâtre et le public à Paris de 1715 à 1750*, Paris, Klincksieck, 1972.

Lancaster, Henry Carrington, *Sunset. A History of Parisian Drama in the Last Years of Louis XIV*, 1701-1715, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1945 [sur Lesage,

p. 254-257].

—, « The Comédie-Française, 1701-1774. Plays, actors, spectators, finances », *Transactions of the American Philosophical Society*, 41/4, 1951.

Larthomas, Pierre, *Le Théâtre en France au dix-huitième siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980.

Lever, Maurice, *Théâtre et Lumières – Les spectacles de Paris au dix-huitième siècle*, Paris, Fayard, 2001.

Martin, Isabelle, *Le Théâtre de la Foire, des tréteaux aux boulevards*, Oxford, Voltaire Foundation, 2002.

Mazouer, Charles, *Le Théâtre français de l'âge classique*, t. 3 « L'arrière-saison », Paris, Honoré Champion, 2014.

Moraud, Yves, *La Conquête de la liberté de Scapin à Figaro*, PUF, 1981.

Paul, Agnès, « Les auteurs du Théâtre de la Foire à Paris au XVIIIe siècle », Bibliothèque de l'École des chartes, t. 141, 1983, p. 307-335.

Peyronnet, Pierre, *La Mise en scène au XVIIIe siècle*, Paris, Librairie Nizet, 1974.

Rizzoni, Nathalie, « Inconnaissance de la Foire », dans Agnès Terrier et Alexandre Dratwicki (dir.), *L'invention des genres lyriques français et leur redécouverte au XIXe siècle*, Lyon, Symétrie, 2010, p. 119-151.

Rougemont, Martine de, *La Vie théâtrale en France au dix-huitième siècle*, Paris, Honoré Champion, 1988.

Spielmann, Guy, *Le Jeu de l'Ordre et du Chaos. Comédie et pouvoirs à la Fin de règne, 1673-1715*, Paris, Honoré Champion, 2002.

Trott, David, *Théâtre du XVIIIe siècle. Jeux, écritures, regards*, Montpellier, Espaces 34, 2000.

Site internet du *Centre d'études des Théâtre de la Foire et de la Comédie-Italienne* riche de nombreuses ressources : http://cethefi.org/

2 - Ouvrages généraux sur Lesage

Assaf, Francis, *Lesage et le picaresque*, Paris, Nizet, 1984.

Bahier-Porte, Christelle, *La Poétique d'Alain-René Lesage*, Paris, Honoré Champion, 2006.

— (dir.), *(Re)Lire Lesage*, Saint-Étienne, Presses Universitaires de Saint-Étienne, 2012.

— « Lesage (Alain-René) », *Dictionnaire de Biographie française* (dir. Yves Chiron), Letouzey et Ané, Fasc. CXXV, 2015, p. 1219-1222. [notice biographique]

— et Martin, Christophe, dir., *Lesage ou l'invention comique*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2023.

Cavillac, Cécile, *L'Espagne dans la trilogie « picaresque » de Lesage, emprunts littéraires, empreinte culturelle* [1984], Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2004.

Claretie, Léo, *Lesage romancier d'après de nouveaux documents*, Paris, Armand Colin, 1890.

Laufer, Roger, *Lesage ou le métier de romancier*, « Bibliothèque des idées », Paris, Gallimard, 1971.

Lintilhac, Eugène, *Lesage*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1893.

Wagner, Jacques, dir., *Lesage, écrivain (1695-1735)*, « Faux Titre », 128, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 1997.

3 - Sur le théâtre de Lesage

Bahier-Porte, Christelle, « Dans l'atelier de Lesage : l'histoire de *La Tontine,* des manuscrits au livre (1708-1739) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2011/4, p. 819-832.

Barberet, Victor, *Lesage et le théâtre de la Foire*, Nancy, P. Sordoillet, 1887.

Berthiaume, Pierre), « Lesage et le spectacle forain », *Études françaises*, vol. 15, n° 1-2, 1979, p. 125-141.

Evans, George, « Lesage and d'Orneval's Théâtre de la Foire, the Commedia dell'Arte, and Power », dans David J. George et Christopher J. Gossip (dir.), *Studies in the Commedia dell'Arte*, Cardiff, University of Wales Press, 1993, p. 107-120.

Gouvernet, Gérard, *Le Type du valet chez Molière et ses successeurs Regnard, Dufresny, Dancourt et Lesage. Caractères et évolutions*, New York / Bern / Frankfurt am Main, Peter Lang, 1985.

Janin, Jules, *Critique dramatique*, t. I *La Comédie*, « Théâtre de Lesage », Paris, Librairie des bibliophiles, 1877.

Kamina, Annie, « Le théâtre de Lesage et la comedia espagnole », *Revue de littérature comparée*, juil.-sept. 1969, p. 305-319.

Ribaric-Demers, Maria, dans *Le valet et la soubrette de Molière à la Révolution*, Paris, Nizet, 1970. [Un chapitre consacré à Lesage : « Les valets et les suivantes de Lesage »]

Rizzoni, Nathalie, « Lesage roi du cintre à la Foire », dans Geneviève Artigas-Menant et Carole Dornier (dir.), avec la collaboration de Delphine Petit, *Paris 1713 : l'année des 'Illustres Françaises'*, Leuven, Peeters, 2016, p. [109]-123.

Rubellin, Françoise, « Lesage parodiste », dans Jacques Wagner (dir.), *Lesage, écrivain (1695-1735)*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 1997, p. 95-123.

Thuret, Sylvie, « Le théâtre espagnol de Lesage : la *Comedia* comme jardin cultivé en secret », dans Christophe Couderc (dir.), *Le théâtre espagnol du Siècle d'Or en France- De la traduction au transfert culturel*, Presses Universitaires de Paris Nanterre, 2012, p. 145-164.

Trott, David, « Deux visions du théâtre : la collaboration de Lesage et Fuzelier au répertoire forain », dans Jacques Wagner (dir.), *Lesage, écrivain (1695-1735)*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 1997, p. 69-79.

4 - Sur *Crispin rival de son maître* et *Turcaret*

Brunetière, Ferdinand, « Huitième conférence : autour de *Turcaret* (24 décembre 1891) », *Les Époques du théâtre français (1636-1850)*, Paris, Hachette, 1892.

Chassot, Fabrice, « *Turcaret* : portrait du parasite en spéculateur », dans Isabelle Barbéris et Florence Fix (dir.), *Le Parasite au théâtre*, Paris, Orizons, 2014, p. 79-90.

Cuche, François-Xavier, « La formule dramatique de *Turcaret* ou le rythme et le jeu »,

Travaux de Linguistique et de Littérature, Strasbourg, t. X, 1972, p. 57-79.

Dunkley, John, « Turcaret and the techniques of satire », *British Journal for Eighteenth-Century Studies*, 1979, vol. II, The British Society for Eighteenth-Century Studies, University of Southampton, p. 107-122.

Evans, George, *Crispin rival de son maître* et *Turcaret*, Grant and Cutler, Londres, « Critical guides to French texts », 1987.

Geoffroy, Julien-Louis, « Lesage, *Turcaret* », *Cours de littérature dramatique*, Genève, Slatkine reprints, 1970 [réimpression de l'édition de 1825], t. II, p. 423-435.

Grélé, Denis, « *Crispin rival de son maître* (1707), vers un nouveau système des pratiques d'échange », dans Michèle Longino et Ellen R. Welch (dir.), *Networks, Interconnection, Connectivity, Selected Essays from the 44th North American Society for Seventeenth-Century French Literature Conference*, Narr Verlag, 2015, p. 47-57.

Hersant, Céline, « Atlas théâtral portatif : l'invention du territoire dramatique chez Alain-René Lesage, Georges Feydeau et Noëlle Renaude », *Frictions*, 2012, 20, p. 96-129.

Leborgne, Érik, « Les jeux de la fortune dans *Turcaret* : grandeur et infamie du financier gentilhomme », dans Martial Poirson (dir.), *Art et argent en France au temps des Premiers Modernes (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Oxford, Voltaire Foundation, SVEC 2004:10, 2004, p. 220-229.

Léon, Mechele, « La finance et la fiction. *Turcaret* de Lesage », dans L*'Autre au XVIIe siècle*, « Biblio 17 », 117, Tübingen, G. Narr, 1999, p. 107-115.

Moraud, Yves, « Lesage ou l'homme qui rit jaune », dans Jacques Wagner (dir.), *Lesage, écrivain (1695-1735)*, Amsterdam, Rodopi, 1997, p. 125-140.

Parfaict, Claude, Parfaict, François, *Histoire du théâtre français depuis son origine jusqu'à présent*, Paris, Le Mercier et Saillant, 1749. [Notice sur *Crispin rival de son maître*, t. 14, p.442-443 et sur *Turcaret*, t. 15, p. 1-8]

Parish, Richard, « Marine chassée : a reconsideration of the dramatic structure of Lesage's *Turcaret* », dans Alan Howe and Richard Waller (dir.), *En marge du classicisme. Essays on the French theatre from the Renaissance to the Enlightenment*, Liverpool, Liverpool University Press, 1987, p. 173-199.

Poirson, Martial, « L'invention de la comédie d'affaires : la mobilité sociale, entre projection et contestation », dans Martial Poirson (dir.), *Art et argent en France au temps des Premiers Modernes (XVIIe-XVIIIe siècles)*, SVEC 2004:10, Oxford, Voltaire Foundation, 2004, p. 203-219.

Reish, Joseph G., « Lesage's dramatization of a social cycle : the ups and downs of the likes of Turcaret », « Theater and society in French Literature », *French Literature Series*, Department of Foreign Languages and Literatures, University of South Carolina, volume XV, 1988, p. 31-40.

Rizzoni, Nathalie, « Lesage au coin du bac », *Les Rapports maîtres et valets dans la comédie du XVIIIe siècle*, *L'École des Lettres*, numéro spécial, mai 2000, 91e année, p. 33-42.

Sarcey, Francisque, *40 ans de théâtre (Feuilletons dramatiques)*, « Lesage – *Turcaret* », Paris, Bibliothèque des Annales, 1900, t. 2, p. 341-350.

5 - Études utiles pour les thématiques des pièces au programme

Bahier-Porte, Christelle, « L'optique d'un diable moraliste : *Le Diable boiteux* de Lesage », dans Bernard Roukhomovsky (dir.), *L'Optique des moralistes de Montaigne à Chamfort*, Paris, H. Champion, 2005, p. 157-169.

Biet, Christian, *Droit et littérature sous l'Ancien Régime. Le jeu de la valeur et de la loi*, Paris, Champion, 2002.

Blanc, André, Freundlich, Francis, Perchellet, Jean-Pierre, Petiet, Philippe, *Maîtres et valets dans la comédie française du XVIIIe siècle*, « Résonances », Paris, Ellipses, 1999.

Cavillac, Cécile, « La dialectique du service dans l'*Histoire de Gil Blas de Santillane* », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 89, 1989, p. 643-660.

Curtis, A. Ross, *Crispin 1er, la vie et l'œuvre de Raymond Poisson, comédien-poète du XVIIe siècle*, Toronto-Paris, Klincksieck, 1972.

Dandrey, Patrick, *Molière ou l'esthétique du ridicule*, Paris, Klincksieck, 1992.

Démoris, René, « L'économie des échanges dans le *Gil Blas* de 1715 », dans Béatrice Didier et Jean-Paul Sermain, dir., *D'une gaîté ingénieuse. L'Histoire de Gil Blas, roman de Lesage*, « La République des Lettres », Louvain, Peeters, 2004, p. 179-199.

Dessert, Daniel, « Le "laquais-financier" au Grand siècle : mythe ou réalité ? », *XVIIe siècle*, 122, janvier-mars 1979, p. 21-36.

—, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1984.

Duprat, Anne, et Thouret, Clotilde, dir., *La Ruse en scène. Poétiques et politiques de la tromperie (XVIe-XVIIIe siècles)*, *Comparatismes en Sorbonne*, 3, 2012 [en ligne : http://www.crlc.paris-sorbonne.fr/FR/Page_revue_num.php?P1=3].

Hostiou, Jeanne-Marie, *Les Miroirs de Thalie. Le théâtre sur le théâtre et la Comédie-Française (1680-1762)*, « Lire le XVIIe siècle », Paris, Classiques Garnier, n° 55, 2019.

— , « Le répertoire métathéâtral au tournant des XVIIe et XVIIIe siècles », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2023, p. 155-170.

Leborgne, Érik, « Grotesque et humour noir dans *Gil Blas* », dans B. Didier et J.-P. Sermain (dir.), *D'une gaîté ingénieuse. L'Histoire de Gil Blas, roman de Lesage*, Louvain, Peeters, 2004, p. 155-175.

Magnot-Ogilvy, Florence, *Le Roman et les échanges au XVIIIe siècle. Pertes et profits dans la fiction des Lumières*, Paris, Classiques Garnier, 2020.

Martin, Christophe, « *Gil Blas* ou le jeu des apparences », dans Béatrice Didier et Jean-Paul Sermain (dir.), *D'une gaîté ingénieuse. L'Histoire de Gil Blas, roman de Lesage*, « La République des Lettres », Louvain, Peeters, 2004, p. 280-297.

McKenna, Antony, « Lesage en 1715 : l'évolution des idées morales », dans Jacques Wagner (dir.), *Lesage, écrivain (1695-1735)*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 1997, p. 39-46.

Perrin, Jean-François, « Sur la référence théâtrale dans les six premiers livres de *Gil Blas* », dans *D'une gaîté ingénieuse. L'Histoire de Gil Blas, roman de Lesage*, Louvain, Peeters, 2004, p. 140-154.

Poirson, Martial, *Spectacle et économie à l'âge classique (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Paris, Classiques Garnier, 2011.

— (dir.), *Art et argent en France au temps des Premiers Modernes (XVIIe-XVIIIe siècles)*, SVEC 2004:10, Oxford, Voltaire Foundation, 2004.

Ramond, Catherine, *Roman et théâtre au XVIIIe siècle. Le dialogue des genres*, Oxford, Voltaire Foundation, 2012.

Rizzoni, Nathalie, « De l'origine théâtrale de *Gil Blas* », *Revue d'histoire littéraire de la France*, décembre 2003, n° 4, p. 823-845.

Tzonev, Stoyan, *Le Financier dans la comédie française sous l'ancien régime*, Paris, Nizet, 1977.

Wagner, Jacques, « Le rire de Lesage dans *Gil Blas de Santillane* » dans *D'une gaîté ingénieuse. L'Histoire de Gil Blas, roman de Lesage*, Louvain, Peeters, 2004, p.140-154.

6 - Sur quelques mises en scène

Turcaret par Jean Vilar (TNP, Chaillot, 1960) [https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/i11102732/turcaret-par-jean-vilar]

Turcaret par Yves Gasc, Comédie Française (1987) [https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/cab87003956/comedie-francaise-roland-bertin-et-dominique-constanza]

Turcaret par Gérard Desarthe et Jean Badin (MCLA Nantes, 2002)
Poirson, Martial, « Le levain du théâtre contemporain : conversation avec Jean Badin, dramaturge et comédien, autour de la mise en scène de *Turcaret* de Lesage par Gérard Desarthe », dans Martial Poirson (dir.), *Art et argent en France au temps des Premiers Modernes (XVIIe-XVIIIe siècles)*, SVEC 2004:10, Oxford, Voltaire Foundation, 2004, p. 299-318.

Turcaret par Michel Nadeau, Théâtre du Trident, Grand théâtre de Québec (mars 2004).
Ploudre, Élizabeth, « L'apologie du kitsch- *Turcaret* », *Jeu. Revue de théâtre*, n° 112, p. 69-73. [https://www.erudit.org/fr/revues/jeu/2004-n112-jeu1112278/25334ac.pdf]

Voir également l'édition de *Turcaret* par Pierre Frantz (Folio théâtre, 2003).

AUTEURS COMIQUES CONTEMPORAINS DE LESAGE

1 - Œuvres

Dancourt, Florent Carton, *Théâtre choisi*, Classiques Garnier, Classiques Jaunes, 1939.

Destouches, Philippe Néricault, *Théâtre complet*, dir. Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval, Catherine Ramond, Classiques Garnier, t. 1, 2018.

Dufresny, Charles de la Rivière, *Théâtre français*, dir. Guy Spielmann, Classiques Garnier, t. 1, 2022.

Regnard, Jean-François, *Théâtre français*, dir. Sabine Chaouche, Classiques Garnier, 3 t., 2015-2018.

Théâtre de la Foire – Anthologie de pièces inédites 1712-1736, dir. Françoise Rubellin, Montpellier, Espace 34, 2005.

2 - Études critiques

Blanc, André, *Le Théâtre de Dancourt*, Paris, Honoré Champion, 1977.

Dagen, Jean, François-Giappiconi, Catherine et Marchand, Sophie, dir., *La Chaussée, Destouches et la comédie nouvelle*, « Theatrum mundi », Paris, Presses Universitaires Paris Sorbonne, 2012.

Mazouer, Charles, Quéro, Dominique, dir., *Jean-François Regnard (1655-1709)*, Paris, Armand Colin, 2012.

Moureau, François, *Dufresny, auteur dramatique (1657-1724)*, Paris, Klincksieck, 1979.

Plagnol-Diéval, Marie-Emmanuelle, Poirson, Martial et Ramond, Catherine, dir., *Destouches et la vie théâtrale, Études sur le 18e siècle*, vol. 46, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2019.

Rizzoni, Nathalie, *Charles-François Pannard et l'esthétique du « petit »*, Oxford, Voltaire Foundation, Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, 2000.

Christelle Bahier-Porte

Comptes rendus

• Naigeon et les *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Denis Diderot*. Journée d'étude organisée par Caroline Warman (Jesus College, University of Oxford), All Souls, University of Oxford, 28 mars 2025.

Cette journée d'étude, qui a bénéficié du soutien de Jesus College, University of Oxford et de la Voltaire Foundation, avait pour objectif de rassembler des chercheuses et chercheurs pour partager des travaux récents ou en cours sur Jacques-André Naigeon (1735-1810), figure trop souvent reléguée dans l'ombre des Lumières (pour reprendre la belle formulation de Mario Cosenza). Ses *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Denis Diderot*, publiés à titre posthume en 1823, constituent un mélange complexe de biographie intellectuelle et bibliographie critique, et ils font partie de sa stratégie éditoriale pour la publication des œuvres complètes de Diderot. Cette journée d'étude souhaitait ouvrir de nouvelles perspectives critiques sur la vie et le travail de Naigeon afin de le remettre au cœur de la culture littéraire des Lumières.

Dans son mot d'introduction, Caroline Warman a souligné que Naigeon, souvent mal identifié comme le sujet du tableau *Portrait d'un jeune artiste* de Fragonard, demeure une figure marginale dans l'histoire littéraire du 18e siècle. La journée, dans une première session présidée par Kate Tunstall (Worcester College, University of Oxford), a débuté par l'intervention d'Emmanuel Boussuge (chercheur associé au CELLF, Sorbonne Université). Dans une communication intitulée « Il s'agissait d'abord d'une note de bas de page… », il a rappelé l'histoire complexe de la dispersion de l'héritage matériel de Naigeon et a présenté un second manuscrit des *Mémoires* (manuscrit *RDS*). Ce manuscrit, de la main de son frère cadet et copiste Charles-Claude Naigeon, comporte des ajouts marginaux et interlinéaires de Jacques-André. Son analyse permet d'approfondir notre connaissance du texte, de sa génétique complexe, et du travail de collaboration des frères Naigeon.

Mario Cosenza (Università di Napoli Federico II) a ensuite examiné la pensée

politique de Naigeon dans son intervention « Témoigner le matérialisme. Naigeon et la Révolution ». À partir d'une lecture de son *Adresse à l'Assemblée nationale sur la liberté des opinions, sur celle de la presse* de 1790, il a suggéré l'idée que Naigeon cherchait à réactiver un mécanisme de relation dialectique et dialogique entre le pouvoir et les philosophes au temps de la Révolution.

Dans la deuxième session, présidée par Holly Rowe (Lincoln College, University of Oxford), Claire Fauvergue (ENCCRE) a interrogé la présentation des articles encyclopédiques de Diderot au sujet de la philosophie, édités et modifiés par Naigeon dans son *Dictionnaire de Philosophie ancienne et moderne* de l'*Encyclopédie méthodique*. Mettant en parallèle la nomenclature de l'*Encyclopédie* et du *Dictionnaire*, elle a retracé les modifications et les renvois introduits par Naigeon afin d'inscrire Diderot dans l'histoire de la philosophie, à travers des références.

Stacey Herbert, conservatrice indépendante, et Caroline Warman ont ensuite présenté la genèse de *Naigeon's Diderot*, espace numérique de travail et ressource inestimable. Cette édition permet aux lecteurs de visualiser et d'explorer la présence du *Rêve de d'Alembert* et des *Éléments de physiologie* dans les *Mémoires* de Naigeon, qui contiennent de très nombreuses citations – réorganisées et souvent réécrites – des deux textes sources. Ce projet met en lumière la contribution complexe de Naigeon à la transmission des œuvres de Diderot ainsi que son projet d'intervention éditoriale.

L'ultime session, présidée par Olivia Russell (St Hugh's College, University of Oxford), a commencé avec l'intervention de Glenn Roe (Sorbonne Université et Voltaire Foundation), qui a identifié des occurrences de la réutilisation des idées du baron d'Holbach, entre autres, par Naigeon dans son *Dictionnaire*. Le projet numérique ModERN, qui vise à reconstruire des réseaux de communication de la culture de l'imprimé des Lumières, continue à enrichir notre connaissance des relations intertextuelles et de la collaboration auctoriale.

Dans une communication intitulée « Diderot historien des arts selon Naigeon », François Pépin (chercheur associé au Laboratoire d'Excellence Comod, Université de Lyon) a analysé le rapport entre l'article « Art » dans l'*Encyclopédie*, rédigé par Diderot, et sa présentation dans les *Mémoires*. Il a montré que Naigeon milite contre l'explication de Diderot du rôle du hasard dans l'invention ; dans son rôle éditorial, Naigeon critique Diderot en le corrigeant.

Enfin, Ruggero Sciuto (University of Southern California et Voltaire Foundation) a abordé la contribution de Naigeon à la rédaction et à la publication des *Lettres à Eugénie* et des *Lettres philosophiques* du baron d'Holbach. La modalité de collaboration de Naigeon avec d'Holbach diffère de ses interventions éditoriales dans l'œuvre de Diderot (mises en évidence au cours de la journée) ; il s'agit plutôt de travailler à la réécriture et de la révision du texte. Le projet *Digital d'Holbach*, édition numérique et critique des ouvrages du baron dirigée par Ruggero Sciuto, vise également à éclairer le rôle de Naigeon dans la manufacture holbachique.

La journée s'est achevée par une discussion riche des participants autour de collaborations possibles. Les travaux présentés lors de la journée ouvriront sans doute de nouvelles pistes aux chercheuses et chercheurs qui poursuivent des recherches sur Naigeon, ainsi que ceux qui s'intéressent aux humanités numériques, aux réseaux littéraires, et à la réception et la réutilisation des idées philosophiques des Lumières.

Holly Rowe

• Rapprocher le lointain. L'étranger sur les scènes du théâtre musical français au XVIIIe siècle. Colloque organisé par Floriane Daguisé (Université de Rouen – CÉRÉdI), Mathilde Havret et Alain Sandrier (Université de Caen Normandie – LASLAR). Université de Caen, salle du Belvédère, 3 et 4 avril 2025.

Étudier la figure de l'étranger sur les scènes du théâtre musical français au 18e siècle s'est révélé une entreprise d'autant plus enrichissante qu'elle a favorisé le dialogue entre littéraires et musicologues, et a permis d'aborder la littérature et la musique sous des angles relevant aussi bien de l'histoire culturelle, de la politique que de la sociologie.

La première session a été présidée par Judith Le Blanc (Université de Rouen – CÉRÉdI). Charline Granger (Montpellier – CNRS-IRCL) a présenté *Les Africains, ou le triomphe de l'humanité*, une comédie en un acte écrite par Larivallière qui se déroule dans le décor d'un comptoir. Ce texte méconnu s'éclaire par le contexte de la première abolition de l'esclavage dans les colonies françaises (4 février 1794). La pièce a été étudiée sous le prisme de la figure même de l'esclave dans un rapport complexe au mythe du bon sauvage. La deuxième intervention a eu pour objet les troupes américaines et les personnages étrangers dans le ballet de *Mirsa*. Olivia Sabee (EHESS – CRH) a rappelé que l'œuvre a été créée en 1779 à Versailles, dans le contexte de la guerre d'Indépendance des États-Unis soutenue par la France, puis une nouvelle version a été représentée en 1788, et une dernière enfin jouée en 1793 à Boston. Ce succès invite à suivre les refontes successives du ballet à un moment clé de l'évolution des deux pays et de leurs relations.

La deuxième session, sous la présidence de Floriane Daguisé (Université de Rouen – CÉRÉdI) a été dédiée au cas de l'opéra-comique avec une première intervention de Marie-Cécile Schang-Norbelly (Université de Bretagne-Sud – HCTI) qui a brossé un riche tableau du rapport à l'Orient dans l'opéra-comique des Lumières, à l'appui des œuvres de Marmontel et de Sedaine en particulier, afin de penser les liens de continuité et de réflexivité entre l'étrangeté à l'autre et l'étrangeté à soi. Joann Elart (Université de Rouen – CÉRÉdI) a rendu compte du traitement de l'étranger dans le cas plus spécifique des opéras-comiques de Boieldieu. Quelques rappels biographiques ont permis de montrer combien les révolutions politiques ont influencé son œuvre musicale. Aussi ce voyageur cosmopolite ne porte-t-il pas seulement un regard théorique sur l'altérité – bien qu'elle soit strictement européenne – mais il l'éprouve dans sa chair. La première journée s'est déroulée alors que le carnaval de Caen, le plus important d'Europe, battait son plein sur le campus, plaçant l'événement scientifique dans un décor « spectaculaire » propre à interroger les figures de l'étrange et de l'étranger.

La deuxième matinée de ce colloque, présidée par Claire Lechevalier (Université de Caen Normandie – LASLAR), s'interrogeait sur les notions d'exotisme et de barbarie. Thomas Soury (Université Lumière-Lyon 2 – IHRIM) s'attachait au cas de l'exotisme dans les livrets de Louis de Cahusac pour les opéras de Rameau, montrant l'importance, chez le librettiste théoricien, de l'esthétique du merveilleux. Elle s'est poursuivie par une intervention de Julien Dubruque (CNRS – IREMUS) consacrée aux « Barbares du Nord » dans la tragédie lyrique Ernelinde de Poinsinet et Philidor de 1767, et s'est clôturée, dans un effet d'écho inversé et de diffraction concertée, par la présentation de Virginie Tellier (Cergy-Paris Université – EMA) qui s'est intéressée aux appropriations de la scène musicale française dans la pièce Feveï de Catherine II et Pachkévitch (1768). Les trois interventions ont dès lors démontré le déplacement de

regard et de perception entre l'exotisme et la barbarie ainsi que la dualité qui définit l'ailleurs au 18e siècle.

La dernière session, présidée par Alain Sandrier (Université de Caen Normandie – LASLAR), a mis plus particulièrement en valeur l'instabilité et les mutations de la scène musicale. Maxime Margollé (Université de Tours – CRIHAM) a étudié l'adaptation de *Raoul Sire de Créqui* sur la scène suédoise. Ce fut l'occasion de revenir sur l'histoire même de l'œuvre en France pendant la Révolution et son passage d'une pièce royaliste à une œuvre porteuse des valeurs révolutionnaires. La double adaptation au contexte révolutionnaire et à l'histoire suédoise a offert de précieux points de repère, à la fois géographiques et temporels. Enfin, Benjamin Pintiaux (EHESS – CETHEFI) est revenu sur la représentation de la musique pantomimique américaine à Paris. Son étude, axée sur une perspective historique et musicale, s'est attardée sur deux œuvres situées aux extrémités du spectre chronologique des journées d'étude (de 1720 à 1817) : *L'Isle du Gougou* et *Atala et Chactas*. Benjamin Pintiaux a d'abord montré la persistance des stéréotypes entourant le sauvage et l'absence de distinctions culturelles et géographiques avant de présenter l'évolution des stéréotypes puis la lente et timide curiosité envers la culture musicale des natifs américains.

Ces deux journées du colloque *Rapprocher le lointain* se sont déroulées dans une ambiance conviviale et ont permis d'aborder différentes thématiques en dessinant des perspectives historiques, culturelles et politiques qui interrogent aussi bien la narration des œuvres que leur support musical. Les présentations se sont attardées sur des œuvres peu connues et ancrées dans un contexte particulier. Après ces deux journées, le lointain paraît plus proche, plus appréhendable et ouvre la voie à de nouvelles sessions déjà envisagées.

Simon Cottebrune et Jules Dabout
Master de Lettres, Université de Caen Normandie

• **Crises et recompositions de l'autorité au 18e siècle.** Colloque international et pluridisciplinaire. Toulouse, 11, 12 et 13 juin 2025.

À travers une série d'interventions venues de champs disciplinaires variés (histoire, littérature, philosophie), ce colloque s'est donné pour objectif d'interroger les formes et les mutations de l'autorité au 18e siècle, en période de profondes transformations sociales, politiques et intellectuelles. Il s'agissait de comprendre comment l'autorité est pensée, incarnée, critiquée ou reconfigurée à travers des discours multiples : pédagogiques, familiaux, religieux, politiques, littéraires ou savants. Une réflexion méthodologique sur les instruments et les angles d'analyse s'est imposée en filigrane, confirmant la nécessité d'une approche pluridisciplinaire pour rendre compte de la complexité des reconfigurations à l'œuvre.

La première session a porté sur l'autorité en matière de jugement esthétique. Sous le titre « La querelle d'Homère (1711-1720) ; comment repenser l'autorité ? », Christelle Bahier-Porte (Univ. Jean Monnet) a examiné l'une des manifestations de la Querelle des anciens et des modernes. L'admiration suscitée par la figure d'Homère, écrivain universel, créateur de l'épopée dans son « essence », se manifeste dans la traduction par Anne Dacier de l'*Iliade* en 1711, mais elle s'oppose désormais à une autre approche, sensible dans la traduction de La Motte, ainsi que dans la *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère* de Jean Terrasson, ou encore *L'Homère travesti* de Marivaux (1716).

Ce qui se joue dans cette deuxième phase de la querelle, c'est finalement une méthode d'analyse critique des textes, donc une destitution du « modèle » antique au profit de l'originalité de la pensée. Par-là, on assiste à la genèse de l'esthétique moderne à travers l'institution d'un jugement de goût subjectivé, qui passe désormais par l'usage « philosophique » de l'érudition, devant laquelle l'admiration, désormais qualifiée de préjugé, doit céder, selon une approche philosophique qui se réclame d'une rationalité défendue par Malebranche, Descartes et Bayle, et qui débouche sur un transfert de l'autorité vers le texte même. C'est justement au genre du roman philosophique que s'est intéressé Colas Duflo (Univ. de Nanterre - IUF), dans « Démolitions de l'autorité : *Cleveland*, parodie de *Télémaque* ». *Télémaque* peut être lu comme un discours sur l'autorité politique à l'usage du prince, où sont dénoncées les perversions de l'autorité légitime (en particulier le despotisme et « la mauvaise philosophie de l'autorité » inspirée du machiavélisme et de la tradition de la raison d'État), auxquelles s'oppose la figure du bon roi, celui qui est soumis à « l'autorité des lois ». Trente ans plus tard, Prévost inscrit dans l'histoire récente le « scénario » de *Cleveland*, mais pour donner à voir la tendance despotique de tout pouvoir, toujours réductible à une imposture. Le roman politique donnerait-il à voir et entendre un discours, plus radical et pessimiste que tous les traités politiques, sur toutes les formes d'autorité ?

C'est ce que la deuxième session, sous un jour un peu différent, a également donné à penser au travers du thème de l'éducation dans son rapport à la tradition et la raison. Louis Guerpillon, avec « La crise de l'autorité dans l'*Émile* de Rousseau », a montré comment la crise de l'éducation était abordée par Rousseau dans son traité, qui est aussi un « roman de la nature humaine », sous au moins quatre angles (la remise en cause de la figure traditionnelle du maître ; celle de l'autorité divine qui, ne s'exerçant jamais qu'au travers de médiations humaines, interroge la logique de la Révélation ; la crise de la puberté qui appelle la soumission volontaire, mais bornée, au gouverneur ; enfin l'autorité spécifique qui convient aux femmes). Plus précisément, si nulle autorité ne va plus de soi, c'est que cette dernière, loin d'être supprimée, doit être ré-engendrée de l'intérieur. Le problème de Rousseau est alors moins celui de l'arbitraire de l'autorité que celui de sa provenance : l'autorité n'est plus le principe de l'autorité mais son produit ou le résultat de son action bienveillante. Kant est sur ce point redevable à Rousseau. François Ottmann (UT2J) dans « Kant éducateur : l'autorité de la critique », s'est intéressé à la préface du *Conflit des Facultés*, pour montrer comment l'Université a été pensée comme le lieu de l'autonomie et d'un conflit réglé (et non d'une concurrence) des disciplines entre elles (droit, médecine, théologie d'une part, dont l'autorité est directement contrôlée par les pouvoirs temporels, et philosophie, sans objet propre, apparemment subordonnée aux facultés supérieures, d'autre part). Mais c'est pour mieux montrer que la raison pratique ne peut obéir qu'à elle-même ; l'autorité ne peut être que la faculté d'être la norme de son propre discours.

La troisième session était consacrée à interroger l'autorité dans la sphère familiale, et notamment autour de la figure du « père ». Gianni Iotti (Université de Pise) a ouvert cette session avec une intervention intitulée « Passion, autorité et liberté dans *La Nouvelle Héloïse* », interrogeant chez Rousseau les tensions entre autorité et liberté, notamment dans des cadres éducatifs. Il montre que si *Émile* cherche à abolir l'autorité extérieure au profit de l'autonomie rationnelle, *La Nouvelle Héloïse* en révèle les limites : l'intériorisation de l'autorité y devient destructrice, menant au sacrifice ou au renoncement. L'autorité paternelle se métabolise en chantage affectif, révélant une autorité internalisée et tragique. Le refoulement de l'éros mène ainsi à la mort (Julie) ou

à l'échec de l'idéal (Saint-Preux), ouvrant la voie à une réflexion post-rousseauiste sur la tyrannie de soi-même. Stéphanie Genand (UPEC), dans la même session, a proposé une relecture des *Crimes de l'amour* de Sade, posant la question : « L'autorité est-elle toujours perverse ? ». Elle a exploré la mise en cause de l'autorité politique, morale et littéraire dans l'œuvre sadienne dans laquelle toute autorité est finalement inquiétée : paternelle, étatique, lexicale. Cette exploration a également permis de renouveler la place de la philosophie politique de Sade, et a révélé un véritable corpus politique sadien qui doit être pris au sérieux.

Pour ouvrir la quatrième session consacrée à l'autorité savante, Marco Storni (ULB) s'est intéressé à l'autorité savante et à sa contestation dans la France post-1740, en présentant « L'autorité savante contestée : antimathématisme et antinewtonisme en France après 1740 ». Il met en lumière une rhétorique antimathématique, non pas comme rejet du savoir, mais comme opposition à une technicisation excluante. Cette marginalisation des non-spécialistes révèle une fracture sociale et épistémique croissante. La contestation vise alors les formes d'autorité scientifique fondées sur l'abstraction et l'élitisme mathématique. Pour poursuivre la réflexion, Francesco Boccolari (Université de Turin) a proposé une analyse de l'« Autorité de la langue, autorité dans la langue chez Rousseau ». Il a montré comment Rousseau conçoit la langue, non comme un simple instrument, mais comme une puissance expressive et affective. L'autorité de la langue est reconfigurée à travers la critique des grammairiens, accusés d'appauvrir l'expression passionnelle en suivant un modèle rationaliste dont Rousseau récuse l'autorité. Il lui préfère un nouveau critère de légitimation qui est à trouver dans la capacité d'expression des états affectifs d'une langue. Cette perspective a introduit une réflexion politique : la confiscation de la langue devient le miroir de l'usurpation de la souveraineté populaire.

La cinquième session, destinée à interroger l'autorité religieuse, a permis à Hubert Bost (EPHE) d'aborder « Les déclinaisons protestantes de l'autorité dans *Les Toulousaines* de Court de Gébelin (1763) ». Dans le contexte post-révocation de l'édit de Nantes, il a analysé la manière dont un protestantisme persécuté revendique une autorité supérieure à celle du roi, sans tomber pour autant dans la sédition politique. L'ouvrage de Court de Gébelin permet de poser la question de l'autorité depuis la perspective d'un groupe minoritaire et persécuté : comment, dès lors, montrer qu'on agit légitimement alors qu'on agit illégalement ? *Les Toulousaines* met en tension différentes formes d'autorité (divine, royale, parentale, historique), révélant les stratégies d'un discours minoritaire qui tente d'articuler crédibilité, mémoire, et résistance.

Le dernier jour du colloque s'est ouvert avec la sixième session consacrée à l'autorité politique, qui fut d'abord interrogée depuis le point de vue encyclopédiste, à travers la présentation de Naïs Sabatier (Université Clermont Auvergne) intitulée « Redéfinir l'autorité : l'économie politique dans l'*Encyclopédie* ». L'opposition qui court entre le modèle de rationalité proposée par Diderot pour défendre l'égalisation des conditions de productions des discours (scientifiques et politiques), et la construction d'une rationalité globale par les entrées quesnaysiennes du dictionnaire aura permis de mettre en tension non seulement le libéralisme supposé des physiocrates, mais également l'« idéal encyclopédique » (Orain, 2023) sur les autorités scientifiques et politiques. Blaise Bachofen (Université de Cergy) a ensuite exploré le point de vue rousseauiste sur l'autorité politique dans une présentation intitulée « Autorité et domination chez Rousseau ». Il a montré que, paradoxalement, Rousseau, loin de fonder unilatéralement

une autorité sans domination en misant sur le pouvoir impersonnel de la loi, pense également des figures de pouvoir personnel, qui réapparaissent sous la figure du Législateur. Ce dernier est alors capable de « faire aimer la loi » par une autorité sensible qui en appelle à un modèle divin. Une tension apparaît alors entre la volonté de fonder la République sur un principe impersonnel, et la reconnaissance de situations exceptionnelles nécessitant une autorité singulière. Enfin, pour clôturer la session consacrée à l'autorité politique, Franck Salaün (Université Paul Valéry) a interrogé les « Degrés d'autorité » dans les textes littéraires et politiques du 18e siècle. Il a insisté sur les mécanismes de transfert d'autorité, en particulier à travers la notion de consentement. Les Lumières, en valorisant l'homme comme producteur du savoir, remet en cause l'autorité héréditaire et divine, mais pose aussi la question de la légitimité d'un savoir horizontal et démocratisé. Un questionnement final – inquiet – portait sur les dérives possibles d'un espace politique trop ouvert, à l'image des dérives autoritaires contemporaines, qui sont l'occasion de revivifier le projet des Lumières.

La dernière session du colloque, consacrée à l'autorité en période révolutionnaire, s'est ouverte sur la présentation de Linda Gil (Université Paul Valéry), intitulée « Beaumarchais penseur politique entre République et monarchie ». Cette intervention aura permis de révéler Beaumarchais comme un penseur politique ambivalent de l'autorité. Elle souligne comment, à travers ses pièces et ses interventions politiques, Beaumarchais oscille entre défense des droits individuels et reconnaissance des prérogatives royales. Son parcours – dramaturge, agent secret, conseiller royal – incarne une recomposition sociale et politique de l'autorité au sein d'un espace en transition entre Ancien Régime et Lumières républicaines. Guillaume Debat (Université de Toulouse) a ensuite proposé une intervention intitulée « Des Lumières à la guillotine révolutionnaire : réformer le droit pénal pour garantir l'autorité (années 1750-1792) ». Cette présentation aura permis de mettre en avant la refonte de l'autorité pénale, en faisant de la peine un outil au service de l'utilité sociale. L'abolition des supplices, l'uniformisation des châtiments (par la décapitation) et la création du Code pénal de 1791 manifestent une volonté de légitimer le pouvoir révolutionnaire par une autorité légale refondée. La guillotine devient un symbole rituel d'autorité moderne, capable d'imposer la loi sans outrager la sensibilité du public. Valérie Sottocasa (Université de Toulouse) a conclu avec une intervention sur « Le 'brigandage patriote' dans la France méridionale au début de la Révolution : entre construction et contestation de l'autorité (1789-1793) ». Elle a montré comment la figure du brigand, héritée de l'Ancien Régime, est reconfigurée pendant la Révolution comme vecteur d'autorité contestataire, en particulier dans les conflits locaux où les municipalités deviennent des foyers de légitimation. Elle souligne la complexité des rapports entre violence populaire et autorité politique, dans une géographie fracturée entre aspirations modernisatrices, héritages confessionnels et militarisation des conflits.

Géraldine Lepan (Université Paul Valéry)
Naïs Sabatier (Université Clermont Auvergne)

• Représentations et récits de la souffrance masculine aux siècles classiques en Europe : la lamentation du personnage masculin dans la littérature et les arts, entre réception des modèles antiques et expression des passions modernes. Journées d'étude organisées par Marilina Gianico (Université de Lorraine, LIS UR 7305). Nancy, 3 et 4 février 2026.

Depuis les pleureuses du pourtour méditerranéen dont Enzo De Martino analyse le rituel de deuil jusqu'aux plaintes élégiaques des héroïnes abandonnées des *Héroïdes* d'Ovide, la lamentation paraît être dévolue aux femmes. Geste de deuil ou expression de la souffrance, en particulier amoureuse, cette « forme discursive » « définissable par au moins deux spécifications conjointes : un dispositif énonciatif, une thématique anthropologique », « germe comportemental de l'émoi triste, de l'affectivité vécue, exprimée et exposée à partage », pour reprendre les mots de Georges Molinié, semblerait en effet être le plus souvent, dans les représentations artistiques et littéraires occidentales, l'apanage de personnages féminins. Ce sont les femmes plus que les apôtres qui pleurent le Christ dans les toiles représentant la déploration, depuis Giotto jusqu'à Poussin, ce sont elles qui expriment leur douleur par un langage verbal et corporel touchant dans les textes ou au théâtre, que l'on pense aux *Lettres d'une religieuse portugaises*, à la tragédie racinienne ou aux réécritures de l'histoire d'Héloïse et Abélard aux 17e et 18e siècles.

Des figures de l'expression de la souffrance masculine existent pourtant dans l'imaginaire gréco-latin ainsi que dans la tradition biblique, grands répertoires de modèles de la littérature européenne : Achille, dans l'*Iliade*, pleure de colère après l'affront que lui a infligé Agamemnon et s'adonne à une véritable déploration pour la mort de Patrocle ; Priam pleure la mort d'Hector et sa plainte se transforme en prière lorsqu'il vient demander à Achille la dépouille de son fils martyrisé ; Philoctète fait retentir de ses plaintes l'île de Lemnos dans la tragédie de Sophocle ; les larmes inondent le visage d'Énée essayant en vain de serrer l'âme d'Anchise dans ses bras ; et que dire de Job et de Jonas, dont les lamentations questionnent la justice divine ? Comment ces modèles sont-ils relus, réécrits, réinterprétés et, *in fine*, resemantisés aux siècles classiques, c'est-à-dire à un moment de l'histoire des productions artistiques qui privilégie, parmi toutes les émotions esthétiques caractérisant la réception d'une œuvre, le pathétique, « cet enthousiasme, cette véhémence naturelle, cette peinture forte qui émeut, qui touche, qui agite le cœur de l'homme », comme le définit Jaucourt dans l'*Encyclopédie*, reprenant la définition qu'en donne la traduction du *Traité du sublime* (1674) du pseudo-Longin par Boileau ?

La critique a montré comment s'opère, dans les discours sur l'art oratoire et l'esthétique de la fin du 17e et du début du 18e siècle, une « promotion esthétique du pathétique » qui met de plus en plus en valeur l'« expression quintessenciée du pitoyable » et la liberté, du côté de la réception, de donner libre cours à l'expression des émotions. Parallèlement à cette redécouverte du pouvoir rhétorique et du plaisir esthétique de l'émotion, les sujets émouvants occupent une place de plus en plus essentielle dans la production artistique et littéraire, si bien que Du Bos peut constater, en 1719, que « [l]'art de la poésie et l'art de la peinture ne sont jamais plus applaudis que quand ils ont réussi à nous affliger ». L'envoûtement pour le pathétique accompagne le triomphe et le succès du personnage masculin en pleurs au 18e siècle ; comme le remarque Anne Vincent-Buffault dans son *Histoire des larmes*, les hommes des siècles

classiques ne sont pas assujettis aux mêmes règles de retenue, dans l'expression de leurs émotions, que ceux du 19e, ni dans la vie, ni dans la fiction : « C'est en lisant des romans du 18e siècle, où les personnages masculins pleurent avec une volupté certaine, que j'ai, pour ma part, rencontré cette étonnante question des larmes », écrit-elle dans l'introduction à son *Histoire des larmes*. L'historienne identifie, sur les traces de Marcel Mauss, un véritable langage des pleurs, une forme de communication larmoyante qui caractérise la production littéraire et artistique autant sur le plan des représentations que sur le versant de la réception. On pleure dans les romans et en lisant des romans ; on fond en larmes au théâtre et à l'opéra, sur la scène et dans la salle ; on s'afflige dans et devant certains tableaux, comme les toiles de Greuze qui suscitent l'émotion de Diderot dans les *Salons*.

La lamentation occupe une place centrale dans ce mouvement d'affirmation du pathétique comme impératif esthétique de tous les domaines de la création : il s'agit d'une forme capable de circuler entre les genres, mais aussi entre les arts. La gestuelle qui accompagne l'expression verbale de la souffrance, la présence inévitable du langage corporel dans l'extériorisation de l'émotion d'affliction en font un motif pictural et inscrivent la présence du corps dans la narration romanesque ; la plainte en musique devient *lamento* dans l'opéra et exacerbe le caractère touchant du spectacle. L'émotion est très souvent suscitée par la souffrance du personnage masculin : à la fréquence du *lamento* du ténor dans l'opéra du 17e siècle répondent les lamentations des personnages romanesques du siècle des Lumières : Cleveland, Des Grieux, Charles Grandison, Saint-Preux, Werther, Ortis. Et, à cette période charnière où le roman semble préférer la scène à la narration et se rapprocher ainsi des arts figuratifs, les peintres ne sont pas en reste dans l'exploitation du geste pathétique de lamentation. Depuis le fils prodigue de la *Malédiction paternelle* de Greuze jusqu'à *Philoctète dans l'île de Lemnos* de Guillaume Guillon-Lethière, les modèles antiques, gréco-latins et bibliques, sont repris de manière plus ou moins explicite et retravaillés dans ce mouvement général de promotion de l'émotion esthétique.

Il s'agira, pendant cette journée d'étude, d'interroger la création, la réception et la reprise de ces modèles de représentation de la souffrance masculine dans la littérature et les arts à l'âge classique en Europe. En effet, si la représentation d'une souffrance au féminin, exprimée sous des formes diverses, a déjà fait l'objet de nombreuses études, rares sont les ouvrages consacrés à l'analyse de la représentation de la souffrance masculine lorsque celle-ci s'exprime sous la forme de la lamentation et de ses différentes déclinaisons, allant de la plainte à la déploration. Il ne s'agit pas, ici, de s'interroger sur la construction de normes comportementales définissant la virilité, mais de questionner les représentations pour comprendre comment l'articulation de la lamentation et du personnage masculin fait sens : quelle signification la voix, le geste, le corps du personnage masculin confèrent-ils à la lamentation ? Quels sont les infléchissements particuliers que confère la lamentation masculine à l'expression de la souffrance ? Y a-t-il des constantes formelles, thématiques et sémantiques qui caractérisent ce motif ? Les communications pourront s'intéresser aussi bien aux textes littéraires qu'aux représentations des arts plastiques ou du spectacle vivant sur un empan chronologique compris entre la fin du 16e et la fin du 18e siècle.

Les propositions de communication sont attendues avant le 1er octobre 2025 à l'adresse : marilina.gianico@univ-lorraine.fr.

• **L'univers sonore de Rétif de la Bretonne.** Colloque international organisé par Hélène Cussac, Fabrice Chassot et Françoise Le Borgne. Toulouse, 11-13 mars 2027.

Le temps des Lumières a souvent été perçu comme le siècle de la vue, sens par excellence de la rationalité. L'idée semble encore confirmée par la lecture des « piétons de Paris » du dernier tiers du 18e siècle : qu'il s'agisse de Louis-Antoine de Caraccioli (*Paris en miniature*, 1784), de Louis-Sébastien Mercier (*Tableau de Paris*, 1781-1788 ; *Le Nouveau Paris*, 1798), de Rétif de la Bretonne (*Les Nuits de Paris*, 1788-1794), de Charles Henrion (*Encore un tableau de Paris*, 1799-1800) ou de Jean-Baptiste Pujoulx (*Paris à la fin du XVIIIe siècle*, 1801), chacun, en offrant son tableau de la capitale, a fait entrer celui-ci dans une poétique et une littérature du regard. Les auteurs d'ailleurs le revendiquent : Rétif de la Bretonne, qui se veut « Spectateur nocturne », ne va-t-il pas jusqu'à se qualifier de Hibou, oiseau nyctalope ? Jean Sgard ne s'y est pas trompé en intitulant un de ses articles « L'œil du hibou » (*Études rétiviennes*, 1991, n° 15, p. 5-13).

Mais le temps des Lumières est aussi séduit par l'ouïe, qui lui renvoie des sons qui ravissent l'âme : ceux avant tout de la voix chantée et de la musique. Les travaux de ces deux dernières décennies ont de plus en plus souligné l'importance de l'audition aussi bien chez les romanciers que chez les théoriciens du siècle. Si dans le cas de Rétif de la Bretonne, cet aspect avait été entrevu – Pierre Testud en 1980 remarquait en citant la célèbre « Soirée grise » (222e Nuit) que des « sensations privilégiées, il en [était] aussi d'auditives », Gisèle Berkman évoque dans un article de 2009 « la poétique sonore » de Rétif et Arlette Farge ne l'oublie pas dans son *Essai pour une histoire des voix* —, quelques contributions récentes ont confirmé que l'ouïe fut chez lui un sens aussi important que la vue, comme il le déclare dans la « Cinquième Époque » de *Monsieur Nicolas* : « Or on sait que j'avais tous les sens extrêmement fins, tant pour l'ouïe que pour la vue […] » (éd. P. Testud, Pléiade, Gallimard, 1989, t. I, p. 1059).

Sans doute parce qu'il est lui-même une personne particulièrement sensible, certainement aussi en raison de l'esthétique sensualiste, qui a mis en relief qu'un être pensant est d'abord un être sentant, Rétif de la Bretonne imprègne ainsi ses textes de sensations sonores les plus variées, lesquelles signent la modernité des *Nuits de Paris*. Or, si les deux dernières décennies ont été marquées dans le domaine scientifique par de nombreux travaux sur les paysages sonores dans la littérature, auxquels participe grandement depuis plusieurs années le laboratoire toulousain PLH avec la tenue de plusieurs journées d'étude, colloques et séminaires, dont les actes de certains ont été publiés, d'autres étant en cours de publication, il paraît pertinent de consacrer un tel événement à l'univers sonore du graphomane.

Il s'agirait par conséquent d'envisager dans une ou plusieurs de ses œuvres les différentes facettes des sonorités, leurs variations et modulations, les circonstances dans lesquelles elles adviennent ainsi que leurs enjeux.

Se dessinent en effet :

- des enjeux ethnographiques : on pense ici notamment à la culture orale, celle de la campagne : les chants, les contes, les lectures pieuses à la veillée, toute une culture liée peut-être à la revendication d'une reconnaissance de la culture paysanne, mais aussi celle de la ville : l'éloquence du peuple, la conversation (en-dehors des codifications du savoir-vivre du Grand siècle), c'est-à-dire, comme le précise Marie Leca-Tsiomis, les « mécanismes mêmes de la pensée en dialogue, de la suite des idées, des voies de la communication orale ».

- des enjeux documentaires : il s'agirait d'observer l'univers sonore des villes (lié à la tradition des *Cris de Paris*), celui du Paris des *Nuits* ainsi que de la ville d'Auxerre

où le jeune Rétif fit son apprentissage d'imprimeur. Sont susceptibles d'être examinés les sons de l'humain, qu'ils soient articulés ou inarticulés (rires, pleurs, cris, soupirs…), mais aussi les bruits d'objets, voire les sonorités animales. Il serait aussi tout à fait possible d'étudier le pendant du son : le silence, dans le sens où le silence en lui-même peut être considéré comme un son.

- des enjeux musicaux et esthétiques : on pourrait analyser la prise en compte des modes contemporaines comme le vaudeville et l'ariette que Rétif mobilise dans *Monsieur Nicolas*, *Sara*..., et les comédies-ariettes (*Le Loup dans la bergerie* par exemple). Son ambition de contribuer à une théorie de la « musique sentimentée », qu'il expose dans *Monsieur Nicolas*, serait à examiner. Le chant est en effet un domaine encore mal exploité : on pense à l'attention de Rétif à la voix chantée, à la présence des chansons du temps dans l'œuvre (165 dans les volumes XXVIII et XXIX des *Contemporaines du commun*, d'après P. Testud) mais aussi à ses propres compositions de chansons interprétées sur des timbres connus. Quel paysage sonore crée éventuellement l'inscription des chansons dans l'œuvre ? Quel goût, quelle culture se manifestent alors ?

On pourrait aussi accorder de l'intérêt à la poésie rétivienne sous l'angle sonore : l'auteur, dès l'âge de quinze ans, écrit nombre de poèmes, qui le désolent souvent comme il l'exprime dans *Monsieur Nicolas* sans pour autant qu'il ne cesse d'en écrire et d'en offrir. Si certains sont glissés subrepticement dans la main d'une belle, d'autres sont lus, déclamés à voix haute. En songeant que la lecture à haute voix était encore courante, on cherchera à rendre compte des effets recherchés et produits.

Il pourrait encore être pertinent d'interroger la présence du son dans la langue de l'écrit rétivien au cœur de l'esthétique romanesque du 18e siècle. Qu'est-ce qui dans l'écrit fait entendre au lecteur une voix, un chant, un bruit ? Jusqu'à quel point Rétif décrit-il – ou non – les sons ? Ces derniers ne revêtent-ils qu'une fonction pragmatique (comme une phrase ferait intervenir le son d'une cloche pour introduire une nouvelle séquence narrative) ou sont-ils décrits à partir d'une rhétorique commune à d'autres romanciers et romancières qui, à partir des années 1760, marquent davantage que les romans de la première moitié du siècle l'entrée du sensualisme dans la littérature ? Si la comparaison avec Louis-Sébastien Mercier a déjà été en partie effectuée par Hélène Cussac, il serait possible de l'étendre.

- des enjeux artistiques (gravures, peinture) : l'œuvre de Rétif est une des plus illustrées du temps; or, l'image est loin d'être silencieuse : il s'agirait par conséquent d'observer en quelle mesure l'illustration fait entendre les personnages. Ou encore un paysage sonore est-il suggéré à travers certains objets et animaux qui seraient présents dans la gravure ? Qu'est-ce qui fait que la scène narrée par du visuel est parfois particulièrement sonore ?

- des enjeux moraux, sociaux voire politiques : on sait combien l'auteur, à l'image de nombre de ses pairs, cherche à faire œuvre morale. Même s'il s'avère davantage conteur que philosophe, sa dénonciation des abus d'une « populace » caractérisée notamment par ses excès sonores semble confirmer son écriture moralisatrice. « La finesse très extrême de [s]on ouïe » (*Monsieur Nicolas*, éd. citée, t. I, p. 696) ne sert-elle pas alors sa peinture du drame que recèle le nocturne parisien ?

- des enjeux 'biographiques' : la vie de Rétif, en tant que personne et écrivain, ne serait-elle pas caractérisée tout particulièrement par le sens de l'ouïe ? Qu'il s'agisse de plaisir ou de déplaisir, ne traverse-t-il pas ses univers de vie en écoutant davantage que tout un chacun le monde qui l'entoure ? Qu'est-ce que sa pensée doit à l'ouïe ? N'en serait-elle pas tributaire ? Diderot a été qualifié à juste titre ici ou là de grand écouteur,

le mot a été évoqué au sujet de Rétif (G. Berkman, art. cité), mais ne le serait-il pas d'une manière inédite ? Il pourrait être intéressant par conséquent de consacrer une étude à cet aspect de son être sensoriel.

Des contributions concernant les conceptions rétiviennes de la musique ou de la langue parlée sont aussi tout à fait bienvenues.

Les propositions de communication sont à rendre pour le 31 mai 2026, simultanément à :

helene.cussac@univ-tlse2.fr ; jean-fabrice.chassot@univ-tlse2.fr ; francoise.le_borgne@uca.fr

Un titre, même provisoire, serait toutefois le bienvenu pour le 15 février 2026.

Les actes du colloque seront publiés dans la revue des *Études rétiviennes*, n° 59, décembre 2027.

Indications bibliographiques

Études sur Rétif de la Bretonne associées au sujet :

Berkman, Gisèle, « "Je ne considèrerai que les choses nocturnes". Pour une poétique des *Nuits de Paris* », *Études rétiviennes*, n° 41, octobre 2009.

Carriot, Paul, « Grétry et Rétif au temps de la Querelle des Bouffons (I) », *Études rétiviennes*, n° 42, 2010, p. 131-199.

Carriot, Paul, « Grétry et Rétif au temps de la Querelle des Bouffons (II) », *Études rétiviennes*, n° 43, p. 77-103.

Cussac, Hélène, « Paris la nuit à la fin du XVIIIe siècle ou une poétique des contrastes sonores chez Louis-Sébastien Mercier et Restif de la Bretonne », in *Les Voix de la nuit*, A. Montandon et S. Ledda (dir.), Paris, Champion, 2020, p. 112-140.

Cussac, Hélène, « De l'attention à la participation : Rétif ou le corps sonore des *Nuits* », *Études rétiviennes*, n° 54, décembre 2022, p. 117-130

Cussac, Hélène, « Le territoire vocal des *Nuits révolutionnaires* (1790 et 1793/1794) : du texte de Rétif de la Bretonne à la série télévisée de Charles Brabant (1989) », *Études rétiviennes*, n° 56, 2024, p. 121-152.

Delon, Michel, « Rétif entre l'écrit et l'oral », *Études rétiviennes*, n° 8, 1988, p. 63-68.

Desmeuzes, Jean, « Chanson saxiate », *Études rétiviennes*, n°12, p. 149-151.

Gianico, Marilina, « Entre rires et pleurs : le pathétique dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova et *Monsieur Nicolas* de Rétif de la Bretonne », *Études rétiviennes*, n° 53, 2021, p. 17-33.

Krief, Huguette, « Rétif devant Rousseau : une polémique autour du chant français », *Études rétiviennes*, n° 34, 2002, p. 173-194.

Masson, Nicole, « Rétif et la culture populaire : ouvrons le débat », *Études rétiviennes*, n° 40, 2008, p. 9-19.

Rétif et l'image [Dossier], *Études rétiviennes*, n° 31, 1999 [14 contributions dont l'une, de Martine de Rougemont, explorant le silence].

Testud, Pierre, « Jeux, contes et chansons : la culture populaire dans l'œuvre de Rétif », *Études rétiviennes*, n° 40, 2008, p. 51-76.

Testud, Pierre, « Culture populaire et création littéraire. Le cas de Rétif de la Bretonne », *Dix-Huitième Siècle*, n° 18, 1986, p. 85-97.

Thibault, Gabriel, « *Le Ménage parisien* et la tradition comique », *Études rétiviennes*, n° 6, 1987, p. 37-46.

Études générales associées aux pistes proposées :

Bardez, Jean-Michel, *Les Écrivains et la musique au XVIIIe siècle*, Paris, Honoré Champion, 1975 pour le t. I ; Génève, Slatkine, 1980 pour les t. II et III [I-sur Diderot, II-sur Rousseau, III : Philosophe, encyclopédistes, musiciens, théoriciens].

Buffard-Moret, Brigitte, *La chanson poétique du XIXe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006. Chap. VI tout particulièrement : La chanson au XVIIIe siècle : un micro-genre de la poésie fugitive, p. 135-160, https://books.openedition.org/pur/31703?lang=fr#bodyftn11

Charles Collé (1709-1783). Au cœur de la République des Lettres, Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval et Dominique Quéro (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

Chion, Michel, *Promeneur écoutant. Essai d'acoulogie*, Paris, Plume, 1993.

Corbin, Alain, *Les cloches de la terre. Paysages sonores et culture sensible dans les campagnes au XIXe siècle*, Paris, Flammarion, 2013 [1ère éd. 1994].

Corbin, Alain, *Histoire du silence. De la Renaissance à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2016.

Cuille, Tili Boon, *Narrative Interludes: Musical Tableaux in Eighteenth-Century*, French Texts, Toronto, University of Toronto Presse, 2006.

Coudreuse, Anne, *Le Goût des larmes au XVIIIe siècle*, Paris, PUF, 1999.

Courson, Clara de, *« Des voix confuses et lointaines » Représentations acoustiques du discours chez Diderot*, Paris, Classiques Garnier, 2024.

Cussac, Hélène, « Place et sens de l'instrument de musique dans le roman des Lumières », *Dix-Huitième Siècle*, n° 43, 2011, p. 229-255 [en accès libre sur Cairn].

Cussac, Hélène, « Anthropologie du bruit au siècle des Lumières », dans actes du colloque *Bruits*, ENS Louis Lumière/Cité du cinéma, déc. 2015, *L'Autre musique*, vol. IV, 2025, https://www.lautremusique.net/images/Page/90/56f945375f047.pdf

Delon, Michel, « La musique dans le roman, de *La Nouvelle Héloïse* à *Corinne* », dans Thomas Hunkeler, *L'art du roman. L'art dans le roman, colloque en l'honneur du soixantième anniversaire de Roger Francillon et Luzius Keller*, Francfort sur le Main, Peter Lang, 2000, p. 23-36.

Éloquences révolutionnaires et traductions rhétoriques (XVIIIe et XIXe siècles), Patrick Brasart, Hélène Parent et Stéphane Pujol (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2023.

Didier, Béatrice, *La Musique des Lumières*, Paris, PUF, 1985.

Farge, Arlette, *Vivre dans la rue à Paris au dix-huitième siècle*, Folio Histoire, 1992.

Farge, Arlette, *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Paris, Bayard, 2009.

Fritz, Jean-Marie, « Du sonore dans la littérature narrative : des enjeux rhétoriques aux enjeux esthétiques », dans Hélène Cussac (dir.), *Le paysage sonore dans la littérature d'Ancien Régime, ou du son comme topos de scènes narratives*, *Topiques. Études satoriennes*, n° 6, 2022, https://www.erudit.org/fr/revues/topiques/2022-v6-topiques07705/1096695ar/

Fritz, Jean-Marie, *Paysages sonores du Moyen-Âge : le versant épistémologique*, Paris, Honoré Champion, 2000.

Fritz, Jean-Marie, *La Cloche et la Lyre. Pour une poétique médiévale du paysage sonore*, Genève, Droz, 2011.

Gutton, Jean-Pierre, *Bruits et sons dans notre histoire*, Paris, PUF, 2000.

Jamain, Claude, *Idée de la voix : études sur le lyrisme occidental*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003. [Les études sur la voix sont très nombreuses ; on ne saurait ici les donner toutes. Voir par exemple les travaux de Michel Poizat, de Jean-Michel Maulpoix, Mac Fumaroli, Dominique Rabaté, Jacques-Philippe

Salazar pour la voix au XVIIe siècle, etc.].
Jamain, Claude, *L'Imaginaire de la musique au Siècle des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2003.
Kaci, Maxime, « S'engager en musique. Chansons et mobilisations collectives durant la Révolution française », *Sociétés & Représentations*, n° 49, 2020/1, p. 61-77.
Kintzler, Catherine, *Poétique de l'Opéra français de Corneille à Rousseau*, Paris, Minerve, 1991.
La voix dans la culture et la littérature françaises, 1713-1875. Actes du colloque international de l'Université Blaise Pascal (1997), Jacques Wagner (dir.), Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2000.
La Voix du public en France aux XVIIe et XVIIIe siècles, Sarah Nancy et Julia Gros de Gasquet (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.
Le monde sonore [dossier], Thomas Vernet (dir.), *Dix-Huitième Siècle*, n° 43, 2011.
Le Paysage musical. Musique et littérature dans la première moitié du XIXe siècle, Fabienne Bercegol (coord.), *Littératures*, n° 84, 2021.
Le paysage sonore dans la littérature d'Ancien Régime, ou du son comme topos de scènes narratives, Hélène Cussac (dir.), *Topiques. Études satoriennes*, n° 6, 2023.
Le rire [dossier], Lise Andries (dir.), *Dix-Huitième Siècle*, n°32, 2000.
L'ouïe dans la pensée européenne au XVIIIe siècle, Clémence Couturier-Heinrich (dir.), *Revue germanique internationale*, n° 27, 2018 [15 contributions].
Leca-Tsiomis, Marie, « Parler comme Diderot ! », *Cahiers Edmond et Jules de Goncourt*, n° 23, 2016.
Masson, Nicole, *La Poésie fugitive au XVIIIe siècle*, Paris, Honoré Champion, 2002.
Nancy, Sarah, *La Voix féminine et le plaisir de l'écoute en France aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2012.
Noudelmann, François, *Penser avec les oreilles*, Paris, Max Milo, 2019.
Reichardt, Rolf, Schneider, Herbert, « Chanson et musique populaires devant l'Histoire à la fin de l'Ancien Régime », *Dix-Huitième Siècle*, n° 18, 1986, p. 117-142.
Richardot, Anne, *Le Rire des Lumières*, Paris, Champion, 2002.
Roche, Daniel, *Le Peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au XVIIIe siècle*, Paris, Aubier/Montaigne, 1981 [éd. revue en 1998].
Schafer, Murray R., *Le Monde comme musique*, S. Gleize (trad.), Paris, Domaine Sauvage, 2010 [1ère éd. : *The Tuning of the World*, A. A. Knopf, 1977].
Schweitzer, Claudia, *Parole et chant. Histoire des théories du son du français à l'âge classique (XVIIe et XVIIIe siècles)* (2e thèse, Laboratoire HTL, Paris, 2018.
Sempère, Emmanuelle, « Expérience auditive et scène imaginaire dans les fictions du XVIIIe siècle : merveille et suggestion », dans Clémence Couturier-Heinrich (dir.), *L'ouïe dans la pensée européenne au XVIIIe siècle*, *Revue germanique internationale*, n° 27, 2018, p. 85-100.
Sterne, Jonathan, *Une Histoire de la modernité sonore*, M. Boidy (trad.), éditions La Découverte-Cité de la musique, 2015 [1ère éd. *The Audible Past. Cultural origins of Sound reproduction*, Duke University Press, 2003].
Szendy, Peter, *Écoute. Une histoire de nos oreilles*, Paris, Minuit, 2001.
Wåhlberg, Martin, *La Scène de musique dans le roman du XVIIIe siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

Cotisation 2025

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2025. Nous rappelons que le paiement de celle-ci permet :

- de recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet) ;
- de fidéliser votre engagement à la SFEDS ;
- de soutenir les travaux de la SFEDS ;
- d'être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire ;
- d'éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel) ;
- d'éviter d'éventuels coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue ;
- de bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18e siècle ;
- de faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril.

Cotisation 2025 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €
Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €
Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Marilina Gianico.

• **Chèque bancaire** compensable en France, exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• **Carte Bancaire** : vous pouvez régler votre cotisation sur notre compte HelloAsso (lien ci-dessous) en entrant le montant correspondant à votre statut (service gratuit mais vous êtes libre d'ajouter quelques centimes d'euros symboliques pour cette association).
https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-d-etude-du-dix-huitieme-siecle/paiements/adhesion-a-la-sfeds.

• **Virement bancaire** à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38

IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38
BIC : PSSTFRPPPAR

Trésorière :
Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.
tresor@sfeds.fr

Trésorière adjointe :
Marilina Gianico, 43bis avenue Simon Bolivar 75019 Paris.
sfeds.tresorerie.adj@gmail.com

Adresses utiles

• Président de la SFEDS :
Christophe Martin, 33 rue de Bellefond, 75009 Paris
christophe.martin@sorbonne-universite.fr

• Secrétaire générale :
Floriane Daguisé, 36 rue de Picpus, 75012 Paris
floriane.daguise@gmail.com

• Changements d'adresse à signaler simultanément :
- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse
tresor@sfeds.fr
- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4, rue du Pontel 63300 Thiers ; francoise.le_borgne@uca.fr

• Rédaction de la revue :

Les articles sont à envoyer à : dhs@sfeds.fr
Les notes de lecture sont à envoyer à : notesdhs@sfeds.fr
Le courrier est à envoyer à : dhs@sfeds.fr
Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*
CELLF 16-18 (Escalier G, 2e étage)
Sorbonne Université (Paris IV)
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

• Rédaction du *Bulletin* :
bulletin@sfeds.fr

• Lettre de la SFEDS :
Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

• *Supplément bibliographique* du *Bulletin* :
bulletin@sfeds.fr

• Site de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.sfeds.fr
Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez et Éric Négrel
benedicte.peslier@gmail.com ; enegrel@yahoo.fr

• Site de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.isecs.org

• Collection « Dix-huitième siècle » :
Les propositions d'édition sont à envoyer à : collection@sfeds.fr

Les textes à insérer dans le *Bulletin* d'octobre 2025 doivent arriver avant le 15 septembre 2025, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr
Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Éric Négrel (enegrel@yahoo.fr) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la lettre d'information électronique).
Adresse url de consultation : https://www.sfeds.fr

Composition : N. B.
Directeur de la publication : C. Martin.
Dépôt légal : juillet 2025 ISSN 2646-2400